

RAPPORT ANNUEL 2015-2016 CONSEIL DES MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS



Préparé par le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
Octobre 2016

Le Rapport annuel du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens est une production du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS de Chaudière-Appalaches) :

363, route Cameron
Sainte-Marie (Québec) G6E 3E2
Téléphone : 418 386-3363

Le présent document est disponible sur le site Internet du CISSS de Chaudière-Appalaches à l'adresse suivante : www.cisss-ca.gouv.qc.ca.

Lorsque le contexte l'exige, le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Toute reproduction partielle de ce document est autorisée et conditionnelle à la mention de la source.

Mot du président

L'année 2015-2016 fut l'année de la création du CMDP du CISSS de Chaudière-Appalaches. Je dois dire d'entrée de jeu que notre CMDP s'est constitué très rapidement, s'est doté de règlements fonctionnels et a créé ses comités avec célérité, ce qui a permis à notre CMDP d'être fonctionnel en moins de quelques mois, reflétant ainsi l'intérêt des gens qui se sont impliqués au sein de ce dernier. Le CMDP a comme mandat d'assurer la qualité des soins, l'organisation médicale, dentaire et pharmaceutique du centre et la validation des compétences de ses membres, ce à quoi il s'est affairé très rapidement en mettant en place un mécanisme standardisé d'analyse de demande de nomination et de renouvellement. Nous avons de plus créé un exécutif représentatif des anciens sites afin de pouvoir s'assurer que les problématiques des anciens milieux demeuraient au centre des réflexions et qu'une vision régionale émanait du CMDP central. Le CMDP a tenu une réunion spéciale en fin de mandat afin de faire la lumière sur son rôles et ses responsabilités, tel que mentionné précédemment. Il a découlé de cette rencontre une déception du CMDP à l'effet qu'il était peu sollicité par notre organisation et qu'il semblait être plus en marge des grands dossiers qu'impliqués de façon proactive. Les gens qui siègent à l'exécutif sont des leaders mobilisateurs et il est impératif pour nous que ces derniers soient partie prenante des grands enjeux de notre établissement, grands enjeux cliniques bien-entendu. Nous avons fait le point avec les instances appropriées et nous croyons que 2017 saura répondre à cette préoccupation. Nous souhaitons augmenter la présence du CMDP sur les grandes tables décisionnelles, dont les comités de direction et les comités cliniques, pour permettre une réflexion axée aussi sur le terrain médical, dentaire et pharmaceutique.

Nous sommes fiers de la qualité des soins et services offerts par nos confrères et consoeurs. Nous croyons que ces derniers sont à la base de la réputation que nous avons dans notre région et nous sommes prêts à poursuivre dans cette perspective. Les membres du CMDP sont certes difficiles à mobiliser dans cette transformation, mais nous croyons qu'en les impliquant, ils sauront mettre l'épaule à la roue et tout comme l'ensemble de l'organisation, mettront à l'avant-plan les besoins de notre population et l'accès à nos services. Je tiens à remercier l'ensemble des anciens présidents de CMDP avec qui nous avons eu des rencontres, qui ont contribué à la création du nouveau CMDP et permis de faire une transformation dans la continuité. Je remercie aussi Mme Cindy Jacques, secrétaire du CMDP, qui grâce à son travail extraordinaire nous a permis de pouvoir maintenir le train sur les rails. Merci à tous les gens de l'exécutif qui se sont impliqués, sans compter les heures et leur temps, et qui ont su s'élever au-delà de leurs propres problèmes personnels ou de groupe au nom de l'établissement. Je remercie tous les médecins, dentistes et pharmaciens qui travaillent au sein de notre établissement dans chaque site respectif. Vous êtes ma raison d'être président. Vous faites en sorte que notre région se distingue des autres au Québec par la collaboration qui existe, par le respect qui prévaut dans chacune de nos instances et par le souci de qualité, d'accès et de sécurité des soins. Je vous remercie, vous êtes extraordinaires. Les médecins n'ont peut-être pas eu au cours de la dernière année la reconnaissance qu'ils méritaient, mais je peux vous dire comme confrère que vous êtes la base de l'offre de service en Chaudière-Appalaches. Je tiens aussi à remercier Mme Chantal Breton qui, comme chef de département intérimaire, a su mener à bon port les dossiers pharmaceutiques qui nous ont rapidement inondés au CMDP. Je tiens bien-sûr à remercier les docteurs Monique St-Pierre et Annie Tremblay ainsi que M. Daniel Paré, pour leur ouverture, leur collaboration et leur compréhension dans les échanges que nous avons eus. En terminant, je souhaite comme l'ensemble de l'exécutif, que 2017 actualise davantage le rôle du CMDP, qu'il devienne partie prenante des grands enjeux, qu'il soit un leader, avec la table des chefs, de la transformation et de l'actualisation de nos préoccupations et de celles de notre population et qu'il puisse être vigilant par rapport à des décisions qui pourraient venir de d'autres instances et qui n'auraient pas comme objectif d'améliorer la qualité des soins et services ainsi que l'accès à ces derniers.

Votre président, Dr Martin Arata

Le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

Le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches compte 848 membres, dont 689 ont un statut de membre actif et 159 ont un statut de membre associé. Les membres sont répartis sur le territoire de la Chaudière-Appalaches.

Depuis la fusion des CMDP de la région 12, ces derniers se sont réunis à 3 reprises au cours de l'exercice financier 2015-2016. L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 15 juin 2016 au Centre Caztel de Ste-Marie de Beauce.

Le Dr Denys Bertrand a été élu par les membres du CMDP pour agir à titre de représentant sur le conseil d'administration du CISSS de Chaudière-Appalaches.

Tableau 1 Portrait des membres

Nominations	8 Médecins omnipraticiens 13 Médecins spécialistes 0 Dentistes 2 Pharmaciens
Renouvellement	1 Médecin omnipraticien 0 Médecins spécialistes 0 Dentistes 3 Pharmaciens
Départs	7 Médecins omnipraticiens 7 Médecins spécialistes 0 Dentistes 1 Pharmaciens
Membres à la fin de l'exercice : 848	359 Médecins omnipraticiens 396 Médecins spécialistes 26 Dentistes 67 Pharmaciens
Membres actifs : 689	289 Médecins omnipraticiens 330 Médecins spécialistes 4 Dentistes 66 Pharmaciens
Membres associés : 159	70 Médecins omnipraticiens 66 Médecins spécialistes 22 Dentistes 1 Pharmacien

Les comités obligatoires

Comité exécutif

Les membres formant le comité exécutif sont :

Poste	Nom	Secteur
Président	Dr Martin Arata	Thetford Mines
Vice-président(e)	Dre Caroline Labbé	Lévis
	Dr Donald Rivest	Lévis
Secrétaire-trésorier	Dr Alexis Carrier	Montmagny
Conseiller(ère)	Dre Patricia Caron	Beauce
	Dre Marie-Josée Godbout	Lévis
	Dre Annie Hébert	Beauce
	Dre Manon Robitaille	Montmagny
	Mme Micheline Vigneault	Thetford Mines
	Dr André Villeneuve	Lévis
Délégué(e)	Dre Martine Poulin	Beauce
	Dre Éloïsia Proulx	Montmagny
	Dr Bobby Senay	Thetford Mines
M. Daniel Paré, président-directeur général		
Dre Monique St-Pierre, directrice des services professionnels		

L'exécutif du CMDP s'est réuni à 15 reprises, incluant une séance de travail et une réunion extraordinaire.

Les personnes suivantes furent invitées afin de présenter leur dossier au comité exécutif du CMDP.

Invités	Dossier
Dr André Vincent, microbiologiste-infectiologue Mme Marie-Claude Bélanger, directrice générale adjointe programme santé physique générale et spécialisée Mme Annick Bouchard, directrice adjointe des services multidisciplinaires, volet services diagnostiques et télésanté Mme Cynthia Roy, chargée de projet	Projet de réorganisation des laboratoires

Dans le cadre de son mandat, l'exécutif du CMDP a collaboré avec les différentes instances, dont voici un bref portrait des recommandations et activités réalisées :

- 1) **Règlements du CMDP** : Le CMDP s'est doté de règlements en assemblée générale. Ces derniers ont été adoptés par le conseil d'administration, modèle de règlements généraux qui émanait de l'association des CMDP.
- 2) **Incendie Montmagny** : Dès la constitution du CMDP du CISSS de Chaudière-Appalaches, un événement malheureux est survenu au site de Montmagny, soit l'incendie du laboratoire. La mobilisation rapide des équipes ainsi que la collaboration entre les établissements ont permis que ce dernier entraîne peu d'impacts sur la population de ce territoire et fasse en sorte que la solidarité médicale puisse être mise à profit. Nous profitons de l'occasion pour remercier tous les gens qui ont travaillé de près ou de loin à ce dossier. Les équipements reçus au site Montmagny permettront d'être davantage efficace dans le dossier Optilab.
- 3) **Gestion des résultats de laboratoire** : En début de mandat, le CMDP a adopté la politique sur le cadre de gestion sécuritaire des suivis des examens de laboratoire. Cette dernière a été transmise aux chefs de département antérieurs. Malheureusement, en cours d'année le CMDP n'a pu effectuer un suivi adéquat de celle-ci. Ce dossier fera partie des relances à l'automne, en lien avec les dossiers d'optimisation qui devraient être mis en place. Le cadre sécuritaire de gestion des examens de laboratoire permet de s'assurer que lorsqu'un examen de laboratoire est demandé, que ce dernier ne soit pas égaré.
- 4) **UptoDate** : Du côté du site Thetford, la prolongation de l'abonnement à ce périodique a permis aux médecins ainsi qu'aux professionnels de ce site de poursuivre l'utilisation de cet outil de référence.
- 5) **Centre régional intégré de cancérologie (CRIC)** : L'annonce officielle du CRIC a été faite par le ministre, en présence du président-directeur général et de la présidente du conseil d'administration, le 8 octobre 2015. Nous aurons donc un centre de recherche en cancérologie qui pourra voir le jour, nous le souhaitons, en 2019 et qui répondra à un besoin de notre population et qui fera en sorte que cette expertise sera développée davantage en Chaudière-Appalaches. Projet mobilisateur, nous le croyons, pour les équipes médicales.
- 6) **Suivi d'études de qualité** : Le Collège des médecins du Québec nous a fait parvenir deux études, l'une d'elles concernant le traitement de la bronchiolite et la seconde, les pratiques anesthésiques dans chacun de nos milieux. Le président du comité d'évaluation de l'acte médical, dentaire et pharmaceutique régional ainsi que les chefs de services respectifs ont reçu ces rapports et doivent mettre en application les recommandations. Une évaluation sera faite par le comité au courant de l'année 2017 afin de voir le nouveau taux de conformité de ces dernières. D'autres dossiers ont été traités par l'exécutif en cours d'année. Nous n'en ferons pas une liste exhaustive, mais nous croyons important que ce dernier soit mis à profit, tel que mentionné dans le rapport du président, dans l'ensemble des dossiers concernant la pratique médicale, dentaire et pharmaceutique.
- 7) **Bloc opératoire de l'Hôtel-Dieu de Lévis** : Durant la période estivale 2016, il s'est produit des interruptions des activités du bloc opératoire dues soit à des températures excessives amenant un taux d'humidité important ou à des dégâts d'eau. Les équipes en place, tant gestionnaires que médicales, ont mis l'épaule à la roue pour faire en sorte que les annulations aient le moins d'impacts sur la population. Par contre, il devenait impératif que ce dossier devienne une priorité pour l'organisation et c'est dans cette perspective qu'un PFT a été déposé au ministère. Le Dr Michel Bureau, sous-ministre, est venu nous rendre visite afin de pouvoir se doter d'un nouveau bloc opératoire à l'Hôtel-Dieu de Lévis et ce, à court terme. De plus, l'URDM du site Alphonse-Desjardins a rencontré des problèmes de stérilisation. Nous avons fait un relevé de ces événements et collaboré avec l'administration afin de mettre en place des mécanismes permettant de limiter au strict minimum les risques de stérilisation inappropriés. Un comité

tactique en collaboration avec le CMDP a été mis en place et, depuis l'actualisation de ce dernier, très peu d'événements sont survenus et nous tenons à rassurer le conseil d'administration à cet effet.

- 8) **Rapport standardisé en psychiatrie** : Nous avons adopté un rapport périodique de suivi standardisé pour les ordonnances de traitement et d'hébergement en psychiatrie.
- 9) **Comité de révision des plaintes médicales** : L'exécutif du CMDP a procédé à la recommandation de médecins pour prendre part aux activités du comité de révision des plaintes médicales.
- 10) **Médecins examinateurs** : L'exécutif du CMDP a procédé à la recommandation de médecins examinateurs au conseil d'administration, suite à un appel de candidatures.
- 11) **Urgence et psychiatrie de l'Hôtel-Dieu de Lévis** : Un événement malheureux est survenu à l'urgence de l'Hôtel-Dieu de Lévis concernant un patient psychiatisé. Un coup de feu a été tiré à l'urgence. Cet événement a amené des recommandations quant à l'organisation physique et humaine de l'urgence de l'Hôtel-Dieu de Lévis, recommandations qui ont été mises en place rapidement. Il est important de s'assurer que la sécurité demeure une préoccupation sur les étages également.
- 12) **Guide d'antibiothérapie** : Un guide d'antibiothérapie a été adopté par le CMDP. Nous tenons d'ailleurs remercier le Dr Jeannot Dumaresq pour ce dernier, guide d'antibiothérapie permettant de choisir l'antibiotique le plus adéquat pour notre population à partir de données et d'analyses que nous avons faites sur nos spécimens. Nous ferons au cours de l'année 2017 une étude quant à l'utilisation de ce dernier, utilisation judicieuse nous l'espérons.
- 13) **Règlement sur la procédure d'examen des plaintes médicales** : Le comité exécutif a recommandé l'adoption dudit règlement au conseil d'administration.
- 14) **Plan d'organisation** : Le plan d'organisation de l'établissement a fait l'objet de discussions avec les anciens chefs de départements ainsi que l'exécutif du CMDP, qui a recommandé un plan d'organisation qui malheureusement n'a pas été adopté tel quel par le ministre, qui souhaitait un plan d'organisation standard pour le Québec. La recommandation qui avait été faite était celle de créer un département de médecine interne indépendant du département de médecine spécialisée, ce qui a été refusé. Par contre, l'exécutif proposait qu'un chef adjoint soit associé au chef de médecine spécialisée et que ce dernier soit un interniste ou vice versa afin de représenter la réalité des pratiques de médecine spécialisée en périphérie. Nous trouvons bien-sûr décevant de voir que l'autonomie des médecins demeure limitée dans cette nouvelle réforme.
- 15) **Dossier sages-femmes** : Du côté du site Beauce-Etchemins, au courant de l'année 2016, le dossier de l'implantation des sages-femmes a occupé une grande partie des activités du CMDP pour ce site. L'arrivée des sages-femmes a amené des questionnements importants quant à la qualité des soins et services et la sécurité des patientes de ce secteur. Nous avons donc demandé un avis au collège des médecins, qui a fourni des recommandations pour l'arrivée des sages-femmes en lien avec l'AVAC. Nous croyons encore qu'il soit nécessaire d'appliquer ces recommandations, soit l'AVAC en établissement et de s'assurer d'une communication entre les sages-femmes et l'équipe d'accouchement d'urgence, ainsi que de s'assurer d'une révision des cas d'accouchements par AVAC, tout ça dans une perspective bien-sûr de sécurité de soins.
- 16) **Optilab** : Le projet Optilab, qui permettra d'optimiser les laboratoires en ayant un laboratoire principal et 3 laboratoires satellites, a débuté en grande pompe. Le Dr Vincent est venu présenter ce dernier à l'exécutif. Le CMDP du CISSS de Chaudière-Appalaches supporte la démarche et souhaite bien-sûr demeurer vigilant quant à la qualité des résultats et des spécimens qui seront analysés par notre laboratoire, dans l'optique d'éviter les risques reliés au transport ou aux délais inappropriés.

- 17) **PREM en spécialité** : Les PREM en spécialité ont été proposés et déposés au ministère. Une augmentation dans certaines spécialités pour lesquelles des besoins ont été identifiés en lien soit avec l'évolution de la pratique ou en lien avec les listes d'attente et qui font en sorte que les patients ont des délais hors normes, ont guidé nos grandes orientations. Nous croyons que les PREM en omnipratique doivent répondre aux mêmes besoins, c'est-à-dire besoin d'accès.
- 18) **IRM du genou** : Le CMDP a adopté une politique pour l'utilisation rationnelle et pertinente de la résonance du genou pour les patients de plus de 50 ans.
- 19) **Dossiers maxillo, orl et plastie** : L'arrivée d'un nouveau chirurgien maxillo-facial au sein de l'équipe du site Alphonse-Desjardins a amené l'exécutif du CMDP à se questionner sur la façon d'octroyer les privilèges en fonction des besoins de la clientèle et de la compétence des nouveaux membres. Nous avons donc recommandé que, lors de l'arrivée d'un nouveau spécialiste au sein de notre établissement, ayant des activités qui peuvent être effectuées par d'autres spécialités, ces derniers proposent un partage respectueux de ces derniers, afin que le CMDP octroi les privilèges en conséquence et que l'organisation des soins soit optimale.
- 20) **Pratique médicale** : Le CMDP a constitué un comité pour évaluer la pratique d'un médecin. Ce dernier a fait l'objet d'un rapport particulier et d'un suivi avec son chef de département. Nous espérons que cette intervention améliorera la qualité de la pratique de ce médecin.
- 21) **Politique d'utilisation et de gestion des espaces de stationnement** : Le CMDP a demandé au conseil d'administration de sursoir à l'implantation de la politique et de consulter davantage les médecins du CISSS de Chaudière-Appalaches.
- 22) **Psychiatrie en Beauce** : Des problèmes en lien avec l'organisation des services en psychiatrie du site Beauce-Etchemins ainsi qu'en anesthésie au site Alphonse-Desjardins, ont amené l'exécutif à décider de concert avec la DSP, de faire appel à un médiateur, puisque la situation est présente depuis plusieurs années et que l'on doit avoir un intervenant neutre afin de faire une analyse adéquate et proposer des solutions adaptées à ces milieux.
- 23) **Soins palliatifs du site Alphonse-Desjardins** : L'organisation des soins palliatifs en une seule unité sur le site Alphonse-Desjardins demeure une situation à actualiser à court terme. Ce site n'a malheureusement pas d'unité dédiée aux soins palliatifs et nous croyons qu'en 2016, il devient impératif que les patients puissent se retrouver dans un milieu approprié à cette réalité. De plus, comme vous le savez, l'aide médicale à mourir est en application dans notre établissement, les politiques sont en place, la révision de ces cas est faite par le CMDP et nous croyons qu'un milieu adapté comme celui d'un soin palliatif pourrait permettre une meilleure transition vers une fin de vie.
- 24) **Douleur chronique** : Le dossier de la douleur chronique a permis de soulever le fait que les ressources étaient inadéquates pour un centre de 3^e niveau au site Alphonse-Desjardins. Le Dr Dropinski verra au cours de la prochaine année un rehaussement des ressources, permettant de mieux jouer son rôle de centre tertiaire de douleur chronique avec son équipe en place. Nous croyons que la population qui requiert ces services a malheureusement un délai d'attente trop important et il est impératif de pouvoir amener ces délais à un niveau plus acceptable et raisonnable.
- 25) **Chefs des départements** : Le CMDP, en collaboration avec la direction des services professionnels, la direction générale ainsi que le conseil d'administration, a procédé aux entrevues afin de recommander les chefs de départements. Nous avons donc proposé des chefs dans l'ensemble des départements au conseil d'administration, qui a entériné nos recommandations. Il demeure toutefois un département pour lequel la DSP et le président du CMDP assureront la chefferie de façon intérimaire, soit celui de la psychiatrie. Nous

comptons donc sur la collaboration des médecins psychiatres afin de pouvoir identifier un leader qui pourra exercer le rôle de chef au cours des prochains mois.

- 26) Structure :** La création d'une structure aussi imposante que le CISSS nous questionne quant à la capacité de s'assurer de la qualité des services, des besoins réels de la population et des enjeux locaux qui vont certes continuer d'exister pour chacun des sites. Nous souhaitons mettre en place une table locale médicale qui permettra des échanges avec chacun des sites et un lien formel avec le CMDP quant à la qualité des services dans chacun de nos sites. Nous comptons sur la vigilance du conseil d'administration pour faire en sorte que, tout comme nous, la qualité des services ainsi que l'accès soient au cœur même des décisions et des grandes orientations qui seront prises au cours de la prochaine année.

Merci de votre collaboration.

Recommandations aux autres instances :

- Conseil multidisciplinaire : Le CMDP a signifié son appui à la démarche d'amélioration des lieux physiques pour les soins palliatifs à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Adoption de documents par le comité exécutif du CMDP :

- Ordonnances collectives et protocoles;
- Formulaire harmonisé « Niveau de soins et réanimation cardio-respiratoire»;
- Guide régional d'antibiothérapie;
- Nomination des présidents des comités locaux et régionaux et élaboration de leurs mandats;
- Cadre sécuritaire entourant la pratique de l'AVAC;
- Guide de dictée pour le suivi des ordonnances de traitement et d'hébergement;
- Formulaire de consentement à l'électroconvulsivothérapie et à l'anesthésie (AH-716);
- Politique d'utilisation de l'IRM du genou.

Travaux et chantiers en cours :

- Processus de détermination des missions des établissements (porte-folio);
- Création d'un comité de pertinence clinique (chantiers d'optimisation);

Des chantiers d'optimisation sont dans les réflexions du comité de direction, bien qu'ils ne soient pas encore actualisés, et vont nécessiter de l'expertise médicale. Des sous-comités de pertinence, sous l'égide du CMDP, seront constitués afin de supporter les chantiers d'optimisation dans leurs travaux. L'exécutif du CMDP demeurera vigilant afin que l'atteinte des objectifs budgétaires ne se fasse pas au détriment des patients.

- Procédure d'introduction des nouveaux produits;
- PREM;
- Dossier de la formation complémentaire.

Comité d'examen des titres

Les membres formant le comité d'examen des titres sont :

Nom	Spécialité	Secteur
Dr Bernard Lefebvre, président	Nucléiste	Lévis
Dre Annie Bertrand	Chirurgienne	Lévis
Dre Johanne Tessier	Anesthésiste	Beauce
Dre Caroline Landry	Omnipraticienne	Etchemins
Dr Alexandre Lavigne	Chirurgien	Montmagny
Dre Guylaine Pruneau	Interniste	Thetford Mines
Dre Monique St-Pierre, directrice des services professionnels		

Le comité d'examen des titres s'est réuni à 4 reprises. Lors de la première réunion, ce dernier a uniformisé les différents formulaires pour les nominations, changements de statut, suivi des dossiers et a aussi établi les normes et procédures à suivre pour s'assurer que les dossiers à étudier pour les nominations soient complets.

Grâce à l'appui du CMDP, des agentes administratives et surtout de la volonté des membres du comité, les formulaires et les nouvelles normes ont pu être utilisées dès la deuxième réunion.

Lors des rencontres, il y a eu étude de 23 dossiers de nomination de membres actifs, 5 études de dossiers de membres associés, 5 études de dossiers de nomination de pharmaciens, 37 demandes d'ajout ou de retrait de privilèges et 13 demandes de changement de statut.

Comité d'évaluation de l'acte médical, dentaire et pharmaceutique

Les membres formant le comité d'évaluation de l'acte médical, dentaire et pharmaceutique sont :

Nom	Spécialité	Secteur
Gilles Lortie, président	Spécialiste en médecine d'urgence	Lévis
Dre Stéphanie Landry	Interniste	Lévis
Dr Martin Doyon	Psychiatre	Beauce
Dr Éric Dubuc	Omnipraticien	Etchemins
Dre Isabelle Denault	Interniste	Montmagny
Dr Richard Veilleux	Omnipraticien	Thetford Mines

Le comité a débuté ses activités avec un certain retard, dû à l'identification tardive des présidents des comités locaux, qui s'est complétée à la fin du mois de décembre 2015.

Lors de ses 2 rencontres, le comité a abordé les points suivants :

- Présentation des objectifs du comité;
- Discussion au sujet des divers types d'études à réaliser;
- Mise en place d'un formulaire unique d'évaluation par critères implicites (mortalité & morbidité) qui servira pour les cinq sites;
- Reprise de certaines études sur recommandation de l'exécutif du CMDP (bronchiolite chez le nourrisson, tenue du dossier anesthésique etc.);

Projection pour la prochaine année

Au-delà de ce qui a été réalisé dans ce court laps de temps, les membres du comité entrevoient la prochaine année avec optimisme, d'abord grâce à la ferme implication des présidents locaux, mais aussi par le fait que le CISSS aura traversé sa 1ère année en termes de consolidation de sa structure et de ses opérations. Ainsi, voici les grandes lignes des objectifs du comité pour la prochaine saison :

- Se réunir à 3 reprises;
- Relancer tous les milieux afin de ramener l'évaluation de la qualité de l'acte au cœur des préoccupations de tous les services et départements;
- Inviter tous les services et départements non seulement à procéder à des évaluations des mortalités (par critères implicites) au sein de leur entité clinique, mais aussi à d'autres études telles que :
 - Études de morbidité (par critères implicites);
 - Évaluation par critères explicites;
 - Évaluation du dossier médical;
 - Études par indicateurs.
- L'étude de dossiers en lien avec le projet de loi « Administration de l'aide médicale à mourir » sera entreprise aussitôt que le gabarit d'évaluation sera disponible.

Comité de pharmacologie

Les membres formant le comité de pharmacologie sont :

Nom	Spécialité	Secteur
M. Jean Bournival, président	Pharmacien	Lévis
Mme Chantal Breton	Chef du Département de pharmacie	Lévis
Dr Alain Filion	Hémato-oncologue	Lévis
Dr Jeannot Dumaresq	Microbiologiste-infectiologue	Lévis
Mme Annie Labbé	Pharmacienne	Beauce
Dre Marie-Noëlle Delisle	Interniste	Beauce
Dr Martin Leduc	Psychiatre	Beauce
Mme Christine Bouffard	Pharmacienne	Montmagny
Dre Julie Malenfant	Anesthésiste	Montmagny
Mme Mélissa Rodrigue	Pharmacienne	Thetford Mines
Dr Jean Campeau	Interniste	Thetford Mines

Le comité de pharmacologie du CISSS de Chaudière-Appalaches a tenu 3 rencontres. Une dernière rencontre a eu lieu le 9 juin afin de traiter les demandes urgentes avant la période estivale. Les recommandations découlant de cette rencontre ne sont pas listées dans le présent rapport.

Sujets traités :

- Pharmacovigilance;
- Antibiothérapie;
- Revue d'utilisation des médicaments;
- Ajout de médicaments à la liste régionale;
- Retrait de médicaments de la liste régionale;
- Protocoles médicaux avec médication;
- Ordonnances pré-imprimées.

D'autres sujets ont également fait l'objet de recommandations, dont :

- L'importance de la déclaration des effets indésirables aux médicaments à Santé Canada;
- Les modalités de fonctionnement pour l'approbation des demandes de médicaments de nécessité médicale particulière et des traitements d'exception;
- L'harmonisation du formulaire de demande pour l'ajout d'un médicament ou d'une indication de médicament à la liste régionale;
- La déclaration des conflits d'intérêt potentiels de tous les membres du comité de pharmacologie permettant d'assurer la transparence des décisions;

- La mise en place d'un groupe de travail visant l'harmonisation de l'utilisation des héparines de bas poids moléculaire, dont les travaux se poursuivront au cours de la prochaine année;
- L'adoption de l'outil d'aide à la décision émis par l'INESSS concernant l'utilisation de la Bendamustine pour le traitement du lymphome folliculaire en soutien aux demandes de médicaments de nécessité médicale particulière;
- L'adoption de l'avis de l'UETMIS concernant l'utilisation du Duodopa en administration continue pour le traitement de la maladie de Parkinson de stade avancé à titre de pratique innovante pour les demandes de médicaments de nécessité médicale particulière;
- La mise en place d'un outil de communication, «Le Rx», permettant de rendre compte aux membres du CMDP des recommandations du comité de pharmacologie.

Les membres du comité de pharmacologie ont recommandé au CECMDP de reconduire le même membership pour la prochaine année afin d'assurer la continuité des dossiers.

Sous-comités du CMDP

Comité d'autorisation des médicaments de nécessité médicale particulière et de traitements d'exception

Les membres formant le comité d'autorisation des médicaments de nécessité médicale particulière et de traitements d'exception sont :

Nom	Spécialité	Secteur
Dre Hélène Francoeur, présidente	Interniste	Beauce
Mme Chantal Breton	Chef du Département de pharmacie	Lévis
M. Jean Bournival	Pharmacien	Lévis
Dr Jérôme Carrier	Interniste	Montmagny
Dr Steve Whittom	Gastroentérologue	Lévis
Dr Robert Dupuis	Interniste	Thetford Mines
Dr Alain Filion	Hémato-oncologue	Lévis
Dre Monique St-Pierre, directrice des services professionnels		

Le comité d'autorisation des médicaments a la responsabilité d'analyser les demandes d'utilisation de médicaments de nécessité médicale particulière et de traitements d'exception et de faire les recommandations qui en découlent au CÉCMDP. Ce comité s'est mis en place le 16 mars 2016. Dans l'intervalle, depuis la création du CISSS, les demandes ont été analysées par le CÉCMDP.

Le comité a recommandé l'adoption d'un algorithme décisionnel pour assurer la transparence et l'équité dans le processus d'analyse. Cet algorithme a été entériné par le CECMDP.

Un total de 43 demandes d'utilisation ont été soumises pour analyse, dont 39 ont reçu une recommandation favorable.

Comité des ordonnances

Les membres formant le comité des ordonnances sont :

Nom	Spécialité/Direction	Secteur
Dre Édith Lepire, présidente	Anesthésiste	Thetford Mines
Dre Gabrielle Vermette	Omnipraticienne	Lévis
Mme Mélissa Rodrigue	Pharmacienne	Thetford Mines
M. Jean-François Dufour	Pharmacien	Lévis
Mme Geneviève Leblanc	Représentante de la Direction des soins infirmiers	
Mme Chantal Bélanger	Représentante du conseil des infirmiers et des infirmières	
Mme Isabelle Létourneau	Représentante de la Direction des services multidisciplinaires	
Mme Myriam Ouellet	Représentante du conseil multidisciplinaire	
Chef du département concerné (ad hoc)		
Représentante de la direction des services professionnels		

Le comité a tenu sa 1^{ère} rencontre le 31 mai 2016, lors de laquelle les règles de fonctionnement ont été établies.

Comité de surveillance de l'utilisation des antibiotiques

Les membres formant le comité de surveillance de l'utilisation des antibiotiques sont :

Nom	Spécialité	Secteur
Dr Jeannot Dumaresq	Microbiologiste-infectiologue	Lévis
Mme Chantal Breton	Chef du Département de pharmacie	
Mme Sarah Ancil	Pharmacienne	Lévis
M. Yannick Bernard	Pharmacien	Beauce
Mme Christine Bouffard	Pharmacienne	Montmagny
Dre Marie-Hélène Bureau-Morin	Omnipraticienne	Beauce
Dr Jean Campeau	Interniste	Thetford Mines
Dre Marie-Christine Chabot	Omnipraticienne	Thetford Mines
Dre Isabelle Côté	Interniste	Montmagny
Mme Sylvie Croteau	Pharmacienne	Thetford Mines
Dr Dominic Deschênes	Pneumologue	Lévis
Dre Marie-Noëlle Delisle	Interniste	Beauce
Dr Yves Gagnon	Omnipraticien	Thetford Mines
Mme Mélanie Gélinas	Pharmacienne	Lévis
Dr Jean-François Pidgeon	Chirurgien	Thetford Mines
Mme Diane Bolduc	Pharmacienne	Beauce

Le comité de surveillance de l'utilisation des antibiotiques du CISSS de Chaudière-Appalaches a tenu une rencontre le 14 janvier 2016 ainsi qu'une consultation des membres par courrier électronique se terminant le 27 mai 2016, en vue d'adopter le plan d'action pour la prochaine année.

Sujets traités :

Un bilan des réalisations dans les anciens établissements a été fait et a permis de constater que plusieurs mesures sont bien en place.

La liste régionale des anti-infectieux ainsi que le guide régional d'antibiothérapie ont été discutés et ont fait l'objet d'une recommandation favorable. Le guide régional a été diffusé à l'ensemble des membres du CMDP ainsi qu'aux médecins de famille et aux pharmaciens communautaires. Ce document est disponible sur le site internet du CISSS de Chaudière-Appalaches.

Le plan d'action pour la prochaine année s'inscrit dans la continuité des objectifs des années antérieures et prévoit, notamment, une évaluation de la conformité aux recommandations de l'utilisation de la procalcitonine ainsi que la mise en place d'un pharmacien sur les unités de soins pour le suivi de certaines indications et/ou antibiotiques ciblés (programme de «stewardship»).

Comité de médecine transfusionnelle

Les membres formant le comité de médecine transfusionnelle sont :

Nom	Spécialité	Secteur
Dre Danièle Marceau, présidente	Hémato-oncologue	Lévis
Dr Mario Bélanger	Hémato-oncologue	Lévis
Dr Yves Angers	Orthopédiste	Lévis
Dr Jean Couture	Chirurgien général	Lévis
Dre Hélène D'Astous	Omnipraticienne	Lévis
Dr Martin Dumas-Laverdière	Anesthésiste	Lévis
Dr Jean-Pierre Gennaoui	Gynécologue	Lévis
Dr Alain Filion	Hémato-oncologue	Lévis
Dre Sandra Tremblay	Neurologue	Lévis
Dre Marie-Josée Lavoie	Anesthésiste	Beauce
Dre Guylaine Pruneau	Interniste	Thetford Mines
Dr Anthony Roy	Chirurgien général	Thetford Mines
Dr Nicolas Dorval	Orthopédiste	Thetford Mines
Dre Josée Lévesque	Anesthésiste	Thetford Mines
Dre Caroline Tanguay	Omnipraticienne	Montmagny

Le comité régional de médecine transfusionnelle s'est réuni à 2 reprises au cours de l'exercice financier 2015-2016. Les réunions se sont tenues au site désigné de l'Hôtel-Dieu de Lévis et retransmises par visioconférence, aux 3 sites associés de Beauce, Thetford et Montmagny-L'Islet. Docteur Guy L'Espérance présidait les rencontres. Dre Danièle Marceau, hématalogue et directrice régionale de banque de sang y siégeait à titre de membre d'office.

Rapport d'activités :

Activités en lien avec les recommandations de la direction de biovigilance (MSSS) et du Comité consultatif national de médecine transfusionnelle (CCNMT)

- Évaluation des protocoles de transfusion massive (PTM) :
Tous les PTM de la région 12 font l'objet d'une présentation et d'une évaluation de leur niveau de performance et de conformité aux critères édictés pour un déroulement efficace et attendu. Un total de dix-sept (17) situations de PTM ont été évaluées.
- Adhésion au programme «Choosing wisely» promu par la communauté scientifique nationale de médecine transfusionnelle :
Pour l'année en cours, le comité de médecine transfusionnelle a retenu une des recommandations du programme pour améliorer les pratiques dans un domaine particulier soit : l'évaluation des critères pour l'utilisation des aphèreses plaquettaires. Une revue de la littérature a été réalisée et une grille d'évaluation des critères d'acceptabilité a été approuvée. La réalisation d'un audit est prévue pour la prochaine année.
- Dépôt du bilan 2014 des déclarations de réaction transfusionnelle :

Pour la région 12, un total de 99 rapports de réaction transfusionnelle ont été complétés et transmis à la direction de la biovigilance du ministère. Le bilan a été présenté aux membres du CMT.

- Dépôt du bilan 2014 des déclarations d'erreurs associées au processus transfusionnel :
Pour la région 12, un total de 16 erreurs ont fait l'objet de suivi auprès des directions concernées. Des mesures correctives allant du rappel de l'importance d'une bonne pratique transfusionnelle sécuritaire jusqu'à l'octroi de formation supplémentaire ont été réalisées. Le bilan a été présenté au comité de Gestion des risques lors de leur rencontre annuelle.

Autres activités

- Étude de 10 cas de chirurgie élective pour des usagers sous Pradaxa, anticoagulant pour lequel aucun antidote à ce jour n'est disponible pour un renversement urgent lors de saignement. Une évaluation du taux de conformité aux lignes directrices en vigueur pour les temps d'arrêt de l'anticoagulant pré chirurgie a été réalisée pour chacun des cas présenté.
- Présentation et adhésion du CMT au projet régional «Wiki Trauma» du Dr Patrick Archambault dont le CISSS de Chaudière-Appalaches est désigné comme un centre pilote. Il s'agit d'une application qui permettra un accès en ligne à un ensemble de protocoles de traitement. Tous les guides médicaux de médecine transfusionnelle approuvés par le CMT seront intégrés à la plateforme.
- Les membres du CMT ont approuvé un guide médical sur l'aide à la prise de décision en situation d'hémorragie pédiatrique dont l'instigatrice principale est Dre Marie-Josée Lavoie, anesthésiologue au site de Beauce. Le service de sécurité transfusionnelle a supporté Dre Lavoie pour l'élaboration du guide. Cette dernière a reçu un avis expert de la part de l'hématologue responsable du volet pédiatrique au sein du RUIS de la médecine transfusionnelle.
- L'arrivée d'une nouvelle molécule (Idarucizumab-Praxbind) est attendue pour le renversement du Pradaxa. Des travaux sont en cours au sein du CMT pour intégrer cet antidote au guide médical actuel pour le renversement urgent lors de saignement chez un usager sous Pradaxa.

Activité de représentation

- Représentation auprès du CMDP afin de bien positionner le rôle régional du CMT dans la réorganisation de la grande structure CISSS. Depuis la mise en place du système du sang québécois, il y a plus de dix ans, les activités réalisées par le CMT cadrent bien dans le processus de régionalisation en cours. Il demeure important de conserver ces acquis.

Audit réalisé

- Une procédure pour diminuer au minimum le délai d'administration du concentré du complexe prothrombique (CCP-Bérixplex) pour un usager sous Coumadin avec saignement actif est en vigueur à l'urgence du site Hôtel-Dieu de Lévis. Un audit a été réalisé pour 75 usagers sur une période annuelle qui a démontré l'atteinte d'un temps moyen conforme à la cible attendue.

Le mandat du Dr Guy l'Espérance à titre de président du CMT a pris fin à la réunion du 10 décembre 2015. Les membres ont souligné le travail accompli au sein du comité et il est remercié pour l'intérêt démontré envers la médecine transfusionnelle pendant toutes ses années à la présidence. Dre Danièle Marceau a été désignée par le CMDP et devient la nouvelle présidente.

Comité d'enseignement et de perfectionnement

Les membres formant le comité d'enseignement et de perfectionnement sont :

Nom	Spécialité	Secteur
Dre Marie-Josée Dupuis, présidente	Interniste	Lévis
Dre Christine Drouin	Pneumologue	Lévis
Dre Geneviève Janelle	Omnipraticienne	Beauce
Dre Johanne Gagné	Omnipraticienne	Lévis (CRDP)
Dr Mark Lamer	Omnipraticien	Etchemins
Dr Simon Kind	Omnipraticien	Montmagny-L'Islet
Dr Yves Gagnon	Omnipraticien	Thetford Mines

À ce jour, le comité s'est rencontré 1 fois, la 2^e rencontre ayant été retardée. Le comité est dynamique et enthousiaste face aux défis locaux et régionaux de chacun. Les mandats du comité sont encore en mouvance et sont en train d'être établis. Le CMDP a d'ailleurs sollicité le comité d'enseignement pour répondre à certains besoins. Bien que le comité en soit à ses débuts, les membres sont optimistes que plusieurs projets seront développés durant la prochaine année.

Défis pour la prochaine année :

- Instauration régionale de la politique d'éthique du Collège des médecins dans les activités organisées dans la région;
- Amélioration de la communication entre les milieux sur les différentes activités offertes.

Autres rapports annuels

Les rapports annuels qui suivent ont été déposés pour information au CMDP et sont disponibles sur demande.

- Recherche;
- Direction de la recherche et développement de la mission universitaire;
- Médecin examinateur;
- Comité de révision des plaintes médicales.

**Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches**

Québec 

www.cisss-ca.gouv.qc.ca

